

Recyclage des emballages et papiers : bonne progression en 2018

Taux de recyclage des emballages ménagers : + 2 points, 70 %

De 2017 à 2018, le taux de recyclage des emballages ménagers est passé de 68% à 70%. Depuis 2017, ce sont ainsi 132 000 tonnes d'emballages supplémentaires qui ont été recyclées soit 3,5 millions de tonnes au total.

Taux de recyclage des papiers graphiques : + 1 point, 59 %

De 2017 à 2018, le taux de recyclage des papiers est passé de 58% à 59%. Depuis 2017, ce sont 24 000 tonnes recyclées supplémentaires qui ont été recyclées soit 1,3 million de tonnes au total.

Cette progression s'explique par les actions combinées engagées par Citeo pour accélérer la performance de la collecte et du recyclage des emballages et des papiers : simplification du geste de tri (à la fin de l'année 2019, 24 millions de Français pourront trier tous leurs emballages), modernisation des centres de tri, mobilisation des citoyens pour favoriser la systématisation du geste de tri, développement de l'éco-conception pour augmenter la recyclabilité des emballages.

Cette bonne progression 2018 illustre l'engagement des entreprises et de l'ensemble des parties prenantes pour une performance accrue du recyclage en France.

A propos de Citeo

Citeo a été créée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers en les transformant en ressources. Avec sa filiale Adelphe, Citeo apporte conseils et solutions à ses clients – entreprises de l'industrie, du commerce, de la distribution et des services de grande consommation - afin de les aider à exercer leur responsabilité liée à la fin de vie des emballages et des papiers, et ce dans des conditions économiques optimales.

En 25 ans, les entreprises ont investi plus de 9,5 milliards d'euros pour financer la collecte sélective et créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs.

Aujourd'hui 70% des emballages et 59% des papiers sont recyclés grâce au tri des Français devenu le 1^{er} geste citoyen. Agissant pour faire advenir une véritable économie de la ressource en France, Citeo s'est fixé 3 priorités : simplifier le geste de tri pour permettre à tous les Français de trier tous leurs emballages et papiers d'ici 2022 ; innover pour inventer les nouveaux matériaux, solutions de collecte, technologies de recyclage et débouchés ; réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers en accompagnant les entreprises dans la généralisation de l'éco-conception.

Contact presse

Olivia Retali

olivia.retali@citeo.com

01 81 69 05 83 / 06 42 82 81 74

Laureen Bonnet

laureen.bonnet@citeo.com

01 81 69 05 97 / 06 75 65 04 61